

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " six mois, 14 " "
 " " un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Co, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE-BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Nos ateliers étant fermés le 1er janvier, le Journal ne paraîtra pas.

Roubaix, 29 Décembre 1866.

BULLETIN.

La presse anglaise a répété avec une certaine insistance que l'expédition française en Corée avait éprouvé un échec sérieux. Le gouvernement de l'Empereur a reçu du contre-amiral Roze, commandant en chef notre division navale dans les eaux chinoises, des dépêches qui démentent les bienveillantes assertions de nos voisins. La ville de Kang-Hoa, place fortifiée à l'embouchure du fleuve sur lequel est située Séoul, capitale de la Corée, est en notre pouvoir avec plus de 40,000 fusils, un grand nombre de canons et des munitions de toute espèce.

L'amiral français a notifié officiellement le blocus du Séoul et fait connaître au monarque coréen les satisfactions qu'exige le gouvernement français. Le 22 octobre, date de ces dépêches, l'amiral Roze était à Kang-hoa, attendant des instructions de notre consul à Hang-Hai. Il serait possible qu'une tentative faite pour remonter le fleuve ait été entravée, les Coréens ayant essayé d'obstruer le passage en coulant des jonques chargées de pierres. C'est peut-être ce que veulent dire les dépêches anglaises grossies par l'éloignement. Nous ne tarderons pas à être positivement fixés à cet égard.

Les dépêches d'Orient deviennent plus graves chaque jour. Les chrétiens de Thessalie sont, dit-on, en pleine révolte. Mustapha Pacha se serait fait battre avec 50,000 hommes dans les environs du bourg de Carès. Le gouvernement turc songerait à le remplacer. Il paraît certain que les insurgés ont reçu et reçoivent de nombreux renforts du dehors, le blocus établi par les Turcs étant complètement insuffisant. Si les nouvelles se confirment, il est à craindre que dans un délai rapproché, les événements de Candie ne rouvrent forcément cette terrible question d'Orient, suspendue sur l'Europe depuis si longtemps.

Les nouvelles d'Espagne donnent à penser qu'une crise politique est imminente. Dans les cercles politiques, on assure que la Reine a signé le décret de dissolution des Cortès. Ce serait de la part de Narvaez, engager une partie considérable.

Le prince de Bucharest vient de donner un noble exemple de respect pour la liberté individuelle et de tolérance religieuse. On se rappelle qu'une agression a eu lieu récemment contre les Juifs. Le prince a fait remettre pour la dévastation de la synagogue, au comité de la commune israélite, une somme de 2000 ducats, prise sur sa cassette particulière.

Voici la Noël passée, dit un journal, et les félicitations n'ont pas mis à exécution leurs menaces. L'ordre n'a pas été troublé en Irlande. Faut-il attribuer ce résultat à la vigilance de la police anglaise ? Les félicitations ont-ils reculé devant l'énergie des mesures prises pour la répression de tout mouvement ou n'est-ce qu'un retard ? Il semble qu'on doive s'arrêter à cette dernière idée, car tous les jours on apprend la découverte de quelque nouveau dépôt d'armes et de munitions. Lundi encore, la police a saisi à Dublin une grande quantité d'armes et de munitions.

On s'occupe, en ce moment, dans toutes les mairies de l'Empire, de dresser des

listes électorales pour 1867. A Paris, l'administration fait distribuer à domicile des bulletins que l'électeur est invité à remplir. C'est une bonne mesure, ne laissant aucune ouverture aux récriminations ou aux plaintes. Il serait à désirer qu'elle put être imitée partout.

L'inscription sur les listes électorales a une importance spéciale, le renouvellement du tiers des conseils généraux devant avoir lieu en 1867.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le ministre de la marine et des colonies a reçu du contre-amiral Roze, commandant en chef la division navale des mers de Chine, des dépêches annonçant la prise de Kang-Hoa, ville fortifiée, située au nord de l'île de ce nom, et à l'embouchure du fleuve sur les bords duquel se trouve Séoul, capitale de la Corée.

Parti de The-Fou le 11 octobre, avec la frégate la *Guerrière*, les corvettes à hélice la *Laplace* et la *Primangnet*, les avisos le *Deroulade* et le *Kien-Chan*, les canonnières le *Tardif* et le *Lebrethon*, le contre-amiral Roze mouilla le 13, avec sa division, devant l'île Boisée, à 18 milles de Kang-Hoa. Le lendemain, les canonnières remontèrent la rivière Saïe, remarquant les embarcations qui portaient les compagnies de débarquement de la *Guerrière* et des corvettes ainsi qu'un détachement des marins fusiliers de *Yokohama*. A peine débarqués, nos marins occupèrent les hauteurs sans rencontrer la moindre résistance et campèrent à 5 kilomètres de Kang Hoa. Le 18, une reconnaissance fut exécutée par une colonne commandée par le capitaine de frégate, comte d'Osery; arrivée près d'un fort qui domine la ville, elle fut accueillie par un feu bien nourri de mousqueterie et par celui de deux canons de petit calibre; après un engagement de quelques minutes le fort fut occupé, et les Coréens s'enfuirent, laissant un drapeau entre nos mains.

Le 16, dès huit heures du matin le contre amiral Roze, à la tête de toutes ses forces, se présentait devant la ville, qu'entourait une muraille crénelée de quatre mètres de hauteur. Parvenues à une centaine de mètres de la porte principale, nos troupes furent reçues par une fusillade assez vive, mais la muraille fut bientôt escaladée au cri de : vive l'Empereur ! et l'ennemi nous laissa maîtres de la place.

Un grand nombre de canons, plus de 40,000 fusils, des munitions de toute sorte, ont été trouvés dans d'immenses magasins, et démontrent l'importance de la place de Kang-Hoa au point de vue de la défense de la capitale de la Corée.

Le contre-amiral Roze a fait inventorié avec soin les magasins dont il a pris possession au nom de l'Etat, et qui contenaient également dix-huit caisses remplies de lingots d'argent et des archives officielles.

Une proclamation adressée aux habitants leur a fait connaître le but que l'amiral s'était proposé en venant châtier le gouvernement coréen, et leur a assuré la protection la plus complète.

Le blocus du fleuve de Séoul, qui a été notifié aux consuls des puissances européennes en Chine, et la prise de Kang-Hoa, devaient produire une profonde impression sur le gouvernement coréen. En effet, la ville de Kang-Hoa étant, comme on vient de le rappeler, située à l'embouchure du fleuve de Séoul, commande ainsi la principale voie que le commerce de la capitale est obligé de prendre particulièrement pour assurer ses approvisionnements de riz.

Aussi, dès le 10, le contre-amiral Roze recevait une lettre du roi à laquelle il s'est empressé de répondre, en faisant connaître les satisfactions qu'il réclame au nom du gouvernement de l'Empereur.

La dépêche qui renferme ces détails est datée du 22 octobre; à cette date, le contre-amiral Roze était encore dans la ville de Kang-Hoa, où il attendait les interprètes qu'il avait fait demander à notre consul de Shang-Hai.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'agence Havas nous transmet les télégrammes suivants :

ALLEMAGNE.

Vienne, 27 décembre.

On assure que les Diètes provinciales en deçà de la Leitha, seront prochainement dissoutes et que de nouvelles élections seront ordonnées. Une sorte d'Assemblée constituante sera convoquée à Vienne, soit par voie d'élections directes, soit à la majorité absolue de chaque Diète, à l'effet de coopérer moralement avec la Diète hongroise. On espère faciliter ainsi un arrangement avec la Diète hongroise.

Berlin, 27 décembre.

On lit dans la *Correspondance provinciale* : Le président du conseil consacre toutes ses forces à l'organisation de la Confédération du Nord. Le bruit qu'il doit se rendre prochainement dans le midi est sans fondement. M. de Bismark se propose au contraire de ne pas prendre de repos avant d'avoir terminé l'œuvre de la Confédération du Nord même avec le Reichstag.

Vienne, 29 décembre.

Un avis de la société du Crédit Mobilier, annonce que le conseil d'administration a décidé qu'il serait payé, à partir du 2 janvier, sept florins par action comme à-compte sur le dividende.

PRINCIPALES DÉPÊCHES.

Bucharest, 28 décembre.

Il a été alloué une indemnité pour l'agression dirigée il y a quelque temps contre les Juifs.

Le prince a fait remettre pour la dévastation de la synagogue, au comité de la commune israélite, une somme de 2.000 ducats, prise sur sa cassette particulière.

TURQUIE.

Trieste, 27 novembre, soir.

On mande d'Athènes, le 22 : Le bruit court qu'une intervention des grandes puissances, dans les affaires du Crète, est imminente. Il est probable que le roi des Hellènes partira pour le Danemark au mois de février.

On mande de Constantinople, le 22, qu'Ali-Pacha a protesté, auprès du ministre britannique, contre le transport de réfugiés crétois, par un vapeur de guerre britannique, l'amiral américain aurait demandé à son gouvernement l'autorisation d'employer un bâtiment au même objet.

Constantinople, 28 décembre.

Le gouvernement italien réclame, pour le vapeur italien *Prince Thomas*, canoné et endommagé par un navire de guerre turc, une indemnité de 52,000 francs, la restitution du capitaine turc et un salut au pavillon italien.

Les organes du gouvernement disent que la nouvelle d'une invasion hellénique se réduit à l'entrée de quelques bandes de brigands en Thessalie.

Un envoyé extraordinaire de la Boukarie vient d'arriver.

HANOVRE.

Hanovre, 27 décembre, soir.

Le général d'Arentschild vient de publier avec l'autorisation du gouverneur général, une ordonnance de l'ancien roi de Hanovre qui accepte la démission des officiers et des fonctionnaires de Hanovre. Le général d'Arentschild donne, au nom du roi, congé à tous les militaires investis d'un commandement, ainsi qu'aux sous-officiers et soldats. Les militaires qui sont déjà entrés dans l'armée prussienne ont naturellement aussi leur congé.

Hanovre, 27 décembre.

Le *Courrier de Hanovre* annonce que la députation d'officiers hanovriens qui s'est rendue à Vienne, en a rapporté la permission accordée par l'ex-roi aux officiers de quitter son service.

Le général d'Arentschild est chargé de délivrer les certificats de démission.

ITALIE.

Rome, 27 décembre.

Ce matin, le ministre des armes, présentant au Saint-Père les officiers de l'armée pontificale, a dit qu'ils étaient tous dévoués au Pape et prêts à combattre, non pas les Romains, parce que les Romains

sont les amis de l'ordre, mais les étrangers qui oseraient venir troubler la paix.

Le Saint-Père a répondu qu'il ne doutait pas des sentiments de ses soldats. Il les a engagés à se garder des dangers sur lesquels comptent les ennemis du Saint-Siège, à conserver parmi eux la concorde, la paix, la modération, à résister aux séductions et à persévérer dans la défense de la grande cause à laquelle la Providence les a appelés et qui est la cause de la justice et de la religion.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 27 décembre.

Les sections du Conseil d'Etat se sont réunies ce matin en séance générale aux Tuileries, sous la présidence de l'Empereur. Les séances du Conseil d'Etat ne sont pas publiques et il est interdit d'en publier le compte-rendu même fidèle. On dit que le *Moniteur* indiquera prochainement par une note d'importantes modifications au projet primitif.

Nous sommes toujours sans renseignements exacts sur l'Empereur Maximilien ; en revanche on a de meilleures nouvelles de l'état de l'Impératrice Charlotte.

La mission du général Fleury à Florence est restée jusqu'à ce jour enveloppée de mystère, et les versions contradictoires, mêmes les plus singulières, n'ont pas été démenties. Cependant, on a vu comme le général Fleury ne fait pas sans de graves motifs un séjour d'un mois dans un pays étranger. La version qui est encore aujourd'hui la plus accréditée est celle qui veut que le général soit allé à Florence pour conclure une alliance offensive et défensive entre la France et l'Italie en vue de certaines éventualités de conflit européen. Nous ne savons jusqu'à quel point nous pouvons compter sur la reconnaissance de l'Italie ; mais nous pensons qu'elle nous serait d'un faible secours si la France était en lutte avec de puissants ennemis. Si elle n'a plus besoin d'être protégée, ce qui est contestable, elle ne sera pas de sitôt en état de protéger ses voisins et alliés.

Tous les journaux reproduisent un simple fait divers qui nous paraît être tout simplement une impudente réclame et que peut faire seule pardonner l'approche des étrennes. Un incendie a éclaté chez M. de Lamartine, mais il s'est borné à brûler plusieurs milliers de lettres contenant des valeurs, mandats, bons de poste, etc., pour abonnements aux œuvres de poésie. Que de mille francs le feu a dévoré ! Mais nous n'en croyons pas un mot : Si des lettres ont été brûlées, on avait eu soin d'en retirer le précieux contenu. Nous sommes persuadé que M. de Lamartine n'a pas trempé dans cette triste supercherie.

On dit que M. Jules Janin a refusé de faire la moindre visite en vue de la prochaine élection de l'Académie ; il est vrai que s'il était nommé, comme il le serait après M. P. Paradol et Cuvillier-Fleury on pourrait croire que le docte assemblée ne veut plus se recruter que parmi les écrivains du *Journal des Débats*.

Le soleil qui ne s'était pas montré à Paris depuis plusieurs semaines a fait aujourd'hui sa réapparition, et la température dont nous jouissons fait le désespoir des savaux qui ne savent à quelle cause l'attribuer et qui sont bien près de croire à quelque dérangement dans notre système planétaire.

Le *Constitutionnel* dément la nouvelle du remplacement de M. Robert Fleury, directeur de l'Académie Française de Rome, par M. Robert.

CH. CAHOT.

Paris, 28 décembre.

Les nouvelles de Corée données ce matin par le *Moniteur*, démentent les dépêches qui nous étaient parvenues par la voie anglaise, toujours suspecte, et qui signalaient un échec des forces commandées par le contre-amiral Roze. La correspondance officielle nous rassure doublement : d'abord un heureux fait d'armes servira de leçon aux autorités du royaume de Corée qui se conduisent encore comme des sauvages à l'égard des européens; ensuite il résulte de l'exposé des opérations dirigées par le contre-amiral Roze que le gouvernement français n'a pas entrepris une expédition de longue haleine : la prise

de Kang-Hoa est simplement un coup d'essai ; et il n'est pas probable qu'il ait obtenu les satisfactions qu'il a réclamées, le commandant de la division maritime occupe le moindre point du littoral coréen. Le meilleur résultat serait un traité de paix, une convention qui garantirait la vie et les propriétés des nationaux. Pour le moment, l'esprit public est peu favorable aux expéditions d'outre-mer. Nous avons d'ailleurs assez à faire en développant et en protégeant nos établissements de Cochinchine.

On se préoccupe déjà des paroles officielles qui seront échangées aux Tuileries à la réception du 1^{er} janvier et l'on suppose les promesses ou les menaces que ce jour réserve. D'après mes renseignements particuliers on croit qu'il ne sera prononcé que des paroles essentiellement pacifiques. On dit même qu'elles ne contiendraient pas d'allusions politiques.

Si nous n'avons pas encore été fixés sur les termes de l'allocution adressée par le Pape aux officiers français qui viennent prendre congé de lui, en revanche nous avons déjà par dépêche une analyse de la réponse de Pie IX, au discours par lequel le ministre des armes lui a présenté les officiers de sa nouvelle armée. Mais il est sage d'attendre que nous ayons reçu le texte même de l'allocution pontificale, pour juger si, comme le prétend le *Temps*, c'est là le langage qu'on tient à une armée prête à se débattre.

Les choses se gâtent du côté de l'Orient ; voici que l'Italie cherche querelle à la Turquie et réclame des satisfactions ; puis c'est la Turquie qui envoie des protestations à Londres contre la conduite des agents consulaires anglais, et qui menace le gouvernement grec. En même temps, on annonce que 1,700 chemises rouges, inutiles aujourd'hui sur le sol des anciens condottieri, se sont embarquées à Ancône pour se rendre en Crète. C'est le commencement du gâchis oriental.

Une dépêche de Berlin annonce que M. de Bismark ne songe pas à se rendre dans le midi et qu'il ne prendra pas de repos avant la réunion du Parlement allemand. La maladie du premier ministre de Prusse ne serait-elle qu'une sottise comédie.

La Bourse a réagi sur la hausse des jours précédents : les cours ont cédé sur toute la ligne ; le Mobilier est descendu au-dessous de 500.

La grosse question à Paris, c'est celle des étrennes ; déjà le branle-bas de combat a commencé, et la foule a pris cette physionomie affairée, curieuse et chagrine qu'elle a tous les ans pendant huit jours à pareille époque. La plus agréable distraction du badaud, du flâneur, c'est la promenade sur les boulevards de la Madeleine à la Bastille et vice versa. En trois heures, on peut faire le trajet, sans se presser et sans rien perdre du curieux spectacle qui se déroule sous les yeux. Le public varie suivant les heures ; c'est un kaléidoscope vivant. On voit là toutes les splendeurs, les gâités et les vices de la capitale : il n'y a pas au théâtre de revue de fin d'année qui vaille celle de la rue pour celui qui sait voir et entendre.

CH. CAHOT.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos autres correspondances :

Paris, 28 décembre 1866.

Dans les groupes de la Bourse, on parlait, aujourd'hui, d'un ultimatum qui aurait été adressé par le gouvernement turc au cabinet d'Athènes au sujet des facilités que celui-ci procurerait à l'insurrection crétoise.

Nous ne croyons pas que les choses en soient à une pareille extrémité. Cependant on ne saurait nier que la situation ne soit très tendue entre Athènes et Constantinople. Espérons que l'intervention amicale des Etats neutres préviendra des complications qui pourraient avoir les plus graves conséquences.

Les mêmes nouvelles spéculateurs prétendaient que le Divan avait élevé d'énergiques protestations, auprès du représentant de la Grande-Bretagne, contre le transport des réfugiés crétois par un navire anglais. Ce dernier fait est plus